

ALERTE

POUR UN RISQUE DE VERGLAS

VIGILANCE JAUNE

Le département des Ardennes est placé en vigilance JAUNE pour un risque de verglas depuis ce jeudi 18 janvier 2024 à 10 heures et jusqu'au vendredi 19 janvier à 12 heures.

Situation :

Malgré le retour au sec, les chaussées pourront rester encore glissantes par endroits dans l'après midi de jeudi, et plus particulièrement sur les petites routes et le réseau routier secondaire. A partir de la soirée de jeudi et jusqu'en matinée de vendredi, des gelées sont attendues et pourront provoquer des phénomènes de regel des chaussées humides et partiellement enneigées, particulièrement dans le nord du département.

Conseils de comportement :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de Bison Futé et restez à l'écoute des médias locaux.
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et les déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.